

NOTRE FÉDÉRATION

BULLETIN de la FSU Cantal

Directeur de la publication : C. Nély
 N°ISSN 1625-5240 N°CPPAPN 1017 S 07645
 8 Place de la Paix 15000 AURILLAC
 Tél. : 04 71 64 03 35
 E-mail : fsu15@fsu.fr][site : fsu15.fsu.fr



SITE DE DÉPÔT
P4
 LA POSTE
 DISPENSE DE TIMBRAGE

déposé

le 11 / 04 / 2025

Imprimé par nos soins

*Fédération Syndicale Unitaire
 Section Départementale du Cantal*

SOMMAIRE :**p1** - édito (Emeric Burnouf)**p2** - bilan du congrès de Rennes (Stéphanie Lavergne) - Rapport d'Attac**p3** - Alliance Ecologique et Sociale**p4** - Discours LDH/MRAP (Françoise Martin)

L'année 2025 a démarré sur les chapeaux de roues pour la section Départementale FSU du Cantal. Ses militant·e·s ont oeuvré sur tous les fronts ! Congrès départemental puis national, préparation de la rentrée 2025 dans les instances départementales et académiques, sans oublier les actions syndicales, formations et réunions d'information syndicales, mobilisations, etc., il faut dire que la politique menée par le gouvernement de M. François Bayrou ne nous laisse d'autres choix que de se tenir toujours prêt·e·s à riposter !

Les têtes ont beau changer dans l'exécutif, le Président de la République est toujours à la manœuvre pour poursuivre à sa guise son programme de destruction. Il continue de ruiner l'Etat en persistant à diminuer les recettes, il continue de ruiner la démocratie en persistant à nier les résultats des élections tout en faisant tout ce qu'il peut pour promouvoir l'extrême droite, il continue inlassablement de nous maltraiter en nous imposant un taux de remplacement à 90% en cas de congé de maladie ordinaire. Mais nous avons la tête dure et nous continuerons à nous battre, qu'il en soit sûr. Pour nos salaires, pour nos retraites, pour les service publics, nous saurons toujours trouver ou retrouver de la ressource.

Retenons quelques motifs d'inspiration pour cela. M. Jean-Marie Le Pen s'est éteint, il était temps ! François Bayrou sera entendu en mai concernant l'Affaire Bétharam, il était temps ! Mme Marine Le Pen a été condamnée et est inéligible pour les prochaines élections présidentielle, il était temps ! La vie est parsemée comme ça de ces petits bonheurs, de ces instants où l'allégresse soigne nos plaies et nous libère un peu de nos souffrances. Et il est toujours bon de s'en réjouir. Nous voilà donc requinqué·e·s ! Retrouvons-nous dans la rue, dans l'action, toutes et tous mobilisé·e·s, rendez-vous le 1er mai pour la journée internationale de défense des droits des travailleuses et des travailleurs.

Insert 4 pages national

Note de la FSU - "Les services publics et l'Etat social font aussi la force de notre pays"

Emeric Burnouf - Secrétaire Départemental

Le congrès de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) s'est tenu à Rennes au début du mois de février 2025, réunissant des délégué·es et des militant·es de toute la France pour débattre des enjeux actuels qui touchent le monde du travail, de l'éducation et des services publics. Ce congrès a été l'occasion de poser les bases des actions syndicales à venir et de porter des revendications cruciales pour la défense des droits des salarié·es et des usagers des services publics.

La section départementale de la FSU 15 était représentée par deux délégué·es (le secrétaire départemental et une camarade AESH), ce qui a permis de porter une voix forte et diversifiée au sein des débats. La FSU 15 a en effet été particulièrement engagée lors de ce congrès, en défendant deux motions essentielles qui ont fait l'objet de discussions lors des commissions, avant d'être soumises au vote.

La première motion portait sur la défense et le développement des services publics en milieu ultra-rural. Elle mettait en lumière la situation difficile des territoires ultra-ruraux, souvent délaissés par l'État en termes de services publics. Notre texte a souligné l'importance de maintenir, voire d'étendre, l'accès à des services publics de qualité, en particulier dans ces zones où l'éloignement géographique et le manque d'infrastructures posent des difficultés majeures pour les habitant·es. Cette motion a permis de rappeler que la solidarité nationale doit se traduire par un véritable soutien aux territoires les plus isolés et fragiles, à l'instar des territoires ultra-marins, ou encore des REP/REP+.

La deuxième motion défendue par la FSU 15 portait sur la création d'un syndicat des AESH, émancipé de la tutelle des syndicats nationaux de professeurs. Les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap (AESH) jouent un rôle fondamental dans l'accompagnement des élèves handicapés, mais leur statut et leurs conditions de travail sont trop souvent

ignorés. Cette motion appelait à une reconnaissance plus claire de leur profession en tant que syndicat autonome, permettant de défendre spécifiquement leurs intérêts et de lutter pour de meilleures conditions de travail. Elle a mis en exergue l'urgence de garantir des droits égaux pour ces personnels indispensables à l'inclusion scolaire.

Un autre point important abordé lors de ce congrès a été la question de la maison commune avec la CGT. Cette initiative vise à renforcer la coopération entre ces deux organisations syndicales de lutte et de transformation sociale, en favorisant un espace de discussion et d'action unifié. Les débats ont permis de souligner l'importance de la construction d'un front syndical large, capable de faire face aux attaques contre les services publics et les droits des travailleurs. Cette proposition de maison commune est donc perçue comme un moyen de renforcer l'efficacité de nos actions tout en respectant les spécificités de chaque organisation.

Au-delà de ces trois points, le congrès a été un lieu de réflexion et d'échanges riches, où chaque délégué·e a pu exprimer ses préoccupations et ses propositions pour renforcer l'action syndicale de la FSU dans toute sa diversité. Les débats ont également permis de réaffirmer les valeurs de la FSU : la défense des services publics, de l'égalité, de la justice sociale et des droits des agent·es.

En conclusion, ce congrès à Rennes a été une étape importante pour la FSU et pour la FSU 15, qui continue de porter des luttes essentielles pour les agent·es et les usagers des services publics. La fédération reste plus que jamais mobilisée pour l'avenir des services publics et la reconnaissance des métiers qui les font vivre.

Stéphanie Lavergne (FSU-SNUipp)



COMMENT LA DIMINUTION DES RECETTES PUBLIQUES ET LES CADEAUX FISCAUX ONT CREUSÉ LA DETTE?

Dans son discours de politique générale, le Premier ministre François Bayrou a justifié les coupes budgétaires drastiques engagées dans le budget 2025 par la « dette abyssale » de l'État. Le même sermon est réitéré depuis près de 20 ans par les partisans des politiques néolibérales : nous aurions vécu au-dessus de nos moyens, il faudrait donc faire des efforts, réduire les dépenses publiques, travailler davantage, etc.

Il suffit pourtant de s'interroger sur les causes de l'augmentation de la dette publique pour se rendre compte que ce discours est mensonger.

Depuis 2008, le niveau de dépense publique est resté globalement stable (exception faite de l'année 2020 au cours de laquelle la dépense publique a joué un rôle d'amortisseur). La hausse de la dette s'explique certes par le coût des mesures prises pour faire face à la crise sanitaire (fonds de solidarité, chômage partiel, etc.) et les investissements publics.

Mais les baisses d'impôt en représentent également une large part. Dans ce rapport, Attac et le CADTM proposent de démontrer, chiffres à l'appui, comment la diminution des prélèvements obligatoires (impôts et recettes de la Sécurité sociale) a creusé les déficits et alimenté la dette.

Les résultats de notre étude sont édifiants. La politique fiscale menée par Emmanuel Macron a tout particulièrement contribué à l'augmentation spectaculaire de la dette publique depuis son arrivée au pouvoir en 2017.

Selon nos calculs, tous basés sur les données officielles, le coût des baisses de prélèvements, net des recettes supplémentaires et des « retours d'impôt » que ces baisses ont pu procurer, représente un manque à gagner cumulé net avec 308,62 milliards d'euros sur la période 2018 à 2023. Ce montant compte pour près de 35% de la hausse de la dette.

Les « cadeaux fiscaux » aux grandes entreprises et ménages aisés représentent à eux seuls 207 milliards d'euros, soit 24% de la hausse de la dette sur la même période. Ce montant résulte de l'application d'une réforme fiscale résolument en faveur des plus riches et des grandes entreprises : baisse progressive du taux de l'impôt sur les sociétés, des impôts de production, mise en place du prélèvement forfaitaire unique, remplacement de l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière (IFI)...

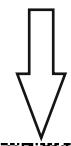
Si la législation fiscale et le niveau des recettes sociales avaient été figées depuis 2017, entre 2018 et 2023, la dette publique s'élèverait à 2795,04 milliards d'euros, soit 99% du PIB au lieu de 109,9%.

La baisse des recettes publiques est particulièrement marquée depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, mais cette tendance était déjà à l'œuvre sous le précédent gouvernement. Si la législation fiscale et le niveau des recettes sociales avaient été figées depuis 2013, entre 2014 et 2023, la dette publique s'élèverait à 93,8 % du PIB. Outre ces analyses chiffrées, nous formulons dans ce rapport des propositions pour que les politiques fiscales et la gestion de la dette publique contribuent à une meilleure répartition des richesses, et permettent le financement des urgences sociales, écologiques et économiques.



LE
RAPPORT
COMPLET

ICI :





Nos engagements dans des temps incertains

3 avril 2025

La prise de pouvoir de Donald Trump marque une nouvelle étape importante : l'extrême droite contrôle la première puissance mondiale. Allié à Elon Musk et à une grande partie des entreprises de "la tech" et des milliardaires, le "à nouveau" président a décidé de taper très vite et très fort. Les étranger·es, les femmes, les lgbtqia+... subissent une offensive ultra-violente à laquelle s'ajoute une politique d'accélération climaticide : casser les cadres de régulation, exploiter au maximum les énergies fossiles, sortir des accords internationaux. Pour assumer tout cela, le nouveau pouvoir endosse les habits d'un impérialisme étasunien décomplexé.

L'extrême droite est partout un danger pour nos droits et pour la nécessaire transition écologique. Aujourd'hui elle se structure dans une internationale puissante qui propose un modèle qui se veut rassurant, mais qui en réalité est violent, périmé et inhumain. Le projet de société de l'extrême droite est d'autant plus mortifère que se multiplient les événements climatiques extrêmes qui percutent nos sociétés. Il s'alimente des peurs et promet de maintenir en vie un monde ancien. En France, l'extrême droite est en embuscade pour prendre le pouvoir d'Etat.

Cultiver nos alliances pour combattre la sidération

Dans ce contexte, nous avons besoin plus que jamais d'avancer ensemble pour la justice sociale et environnementale. Nous portons avec l'Alliance écologique et sociale des propositions concrètes et l'idée d'une société qui permette de mieux vivre, de ralentir et limiter les impacts du réchauffement climatique, de protéger la population au travail, dans son quotidien, dans l'ensemble des territoires.

Alors que faire ? La situation générale pourrait mener à un sentiment d'abattement face à une force qui semble inéluctable. Une solution pour faire face à ce contexte c'est, à titre individuel, de ne pas rester isolé·e : rejoindre des collectifs, se syndiquer, s'abonner à un média indépendant, militer dans des associations permettent de se rendre compte que nous pouvons faire bouger les choses. Au-delà, nous devons créer un travail en commun, des passerelles entre les différentes organisations. Quand les menaces sont si importantes, il faut stopper les divisions et appuyer sur ce qui nous unit et non sur ce qui divise.

Toutes et tous ensemble, nous sommes une force. Les mobilisations et les luttes écologiques et sociales sont primordiales : à travers elles nous pouvons gagner des améliorations concrètes, créer des solidarités et une sociabilité qui repousse pas à pas l'extrême droite et les attaques du libéralisme sur tous nos biens communs.

Sans attendre, construisons des victoires et des solidarités à même de démontrer que notre camp social peut améliorer la vie. Avec nos organisations, nos collectifs locaux et toutes celles et ceux qui voudront mener ces combats, nous prenons trois engagements.

Trois engagements de l'Alliance écologique et sociale

Imposer de nouvelles recettes pour un budget qui soit à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux, pour financer les services publics, les reconversions écologiques et la préservation de l'emploi. Nos propositions peuvent permettre de récupérer plusieurs dizaines de milliards, en rétablissant un impôt sur la fortune rénové, avec un volet vert (ajout d'un malus en fonction de l'empreinte carbone des actifs détenus), et en taxant les super-héritages, les super-profits des entreprises ou encore les rachats d'actions. Les niches fiscales climaticides doivent être supprimées. Des milliards d'euros d'aides publiques sont versés chaque année aux entreprises sans aucune condition, que ce soit sur l'emploi ou l'environnement. Nous devons imposer une conditionnalité écologique des aides publiques, et le remboursement de ces aides et des exonérations lors de fermetures d'usines. Il faut enfin nous opposer avec force aux attaques contre les agences comme l'Ademe, l'Office français de la biodiversité, l'Agence bio et contre toute forme d'austérité qui agraverait les inégalités de toutes sortes et nuirait à l'environnement.

Améliorer nos services publics dès à présent. En 2025, l'Alliance écologique et sociale mènera deux campagnes pour défendre deux services publics emblématiques : le train et l'école. Développer le service public ferroviaire, pour le fret comme le transport de voyageurs et voyageuses, est un levier qui peut nous permettre à la fois de réduire fortement nos émissions de gaz à effet de serre, de soutenir l'emploi, et de faciliter les déplacements du quotidien. Les écoles, quant à elles, doivent être adaptées au dérèglement climatique, par une rénovation du bâti qui améliore les conditions d'études et de travail en période de grand froid comme de forte chaleur, et permette des économies d'énergies. Toutes et tous, nous pouvons construire des coalitions près de nos lieux de vie et de travail pour défendre nos services publics et les améliorer.

Lutter dans tous les territoires. Les services publics sont particulièrement délaissés dans les quartiers populaires et dans la ruralité. Depuis les législatives, des collectifs, des associations, des paysan·nes, des habitant·es s'efforcent de retisser des liens de solidarité dans des territoires ruraux que les militant·es ont eu tendance à déserter ces dernières années. Nous nous joignons à ce mouvement, et nous tisserons des alliances à même de porter la lutte partout où elle est utile.

PJC – Alliance écologique et sociale est née en janvier 2020 de la volonté de syndicats et d'associations environnementales de changer les termes du débat et de défendre une vision profondément sociale et environnementale de notre société. Ce collectif était initialement baptisé Plus jamais ça (PJC).

Convaincu·e·s de la fausse opposition entre la préservation de la planète et la création d'emplois, entre la fin du mois et la fin du monde, nous avons décidé de porter ensemble des propositions fortes de rupture avec le système capitaliste défaillant.

Nos combats sont basés sur des actions concrètes, collectives et ancrées dans la réalité des luttes. Ils apportent une réponse aux crises que notre société traverse, qu'elles soient sociétales, environnementales, économiques ou sanitaires.

PJC – Alliance écologique et sociale est un collectif initié par 8 organisations syndicales et associatives : les Amis de la Terre, Attac, la CGT, la Confédération paysanne, FSU, Greenpeace France, Oxfam France et Solidaires. Depuis le départ de la CGT, signifié par la direction de la confédération en juillet 2023, les activités de notre collectif se poursuivent, sous le pilotage des 7 autres organisations fondatrices.



22 MARS 2025 Discours LDH + MRAP devant le Palais de Justice à AURILLAC

La L.D.H. naît en 1898, pendant l'Affaire DREYFUS ; puis en 1949, naît le M.R.A.P. à l'initiative d'anciens résistants et déportés ; l'acronyme signifiait Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix. C'est dire si dans notre pays il y a une longue tradition d'humanisme universel héritée des Lumières, scandée par le combat pour l'égalité des droits des hommes et des femmes à chaque fois que l'histoire devient dangereuse pour les libertés civiques ou que la classe sociale qui gouverne porte atteinte à la dignité de ses citoyens...

La LDH est de tous les combats contre le racisme, sous quelques formes qu'il se manifeste. La France répond de son histoire et de la place faite aux citoyens et citoyennes français descendant d'esclaves, d'anciennes colonies ou appartenant aux différentes «minorités» qui constituent ce pays (y compris quand ils/elles n'ont pas adopté ou acquis la nationalité française) et il nous revient, en tant qu'organisation de défense des droits de l'Homme, de porter ces combats et de créer des rapports de forces en faveur d'une société où le racisme n'aurait pas droit de cité...

Le « Vivre Ensemble » n'est pas une utopie, par-delà nos différences de pensée –philosophique ou religieuse-, notre couleur de peau ou notre mode de vie... A présent on constate dans notre pays, comme aux Etats Unis (contre les Latinos migrants sud-américains), ou en Inde (contre les Musulmans), entre autres, chaque jour la haine, attisée, est un moyen de fracturer la société, d'affaiblir la démocratie, de détruire les libertés, d'accentuer les inégalités voire de les justifier...

Depuis 1980, il y a eu une trentaine de lois scélérates votées par des gouvernements de droite libérale comme de gauche socialiste. La dernière en date, dite DARMANIN votée en janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration appelée « loi asile et immigration » va peut-être avoir en 2025 une autre mouture selon le désir de RETAILLEAU...

Mais le racisme anti-immigré pose question sur les réalités des chiffres excessifs, donc faux, jetés en pâture dans les médias par ceux qui soufflent sur ce qu'ils appellent à tort la « submersion migratoire ». Cela nécessite plusieurs réponses pour le dénoncer et le combattre dans tous ses aspects (idéologique, politique, juridique, philosophique et culturel...) Aujourd'hui, l'exacerbation de la crise du système capitaliste creuse les écarts de revenus, accentue les différences de niveau de vie face au travail, à la santé, à l'éducation et fige les inégalités sociales comme des bornes entre deux mondes, celui des nantis et celui des sans revenus suffisants pour vivre dignement...

Est-ce à cause des immigrés ? Il convient de ne pas confondre immigrés et étrangers...

L'immigré, réside durablement en France, mais peut avoir acquis la nationalité française, une fois installé en France. Savez-vous que plus d'un tiers des immigrés sont Français et une partie des immigrés vivent dans notre pays depuis plusieurs décennies...

L'étranger, n'a pas la nationalité française, quel que soit son lieu de naissance, mais peut être né en France et n'est pas immigré. En réalité, 15 % des étrangers sont nés en France... À l'âge de 16 ans, un mineur né en France peut demander la nationalité française.

Selon l'INSEE, chiffres de 2023 : 7,3 Mns d' immigrés vivent en France, (10,7 % de la population totale), parmi eux, 2,5 Mns d'immigrés, (soit 34 %) ont acquis la nationalité française. La population étrangère en France s'élève à 5,6 Mns (8,2 % de la population totale). Elle se compose de 4,8 Mns d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et 800 000 personnes nées en France de nationalité étrangère. 1,7 Mn de personnes sont nées de nationalité française à l'étranger.

Avec les personnes immigrées (7,3 Mns), c'est au total 8,9 Mns de personnes vivant en France nées à l'étranger (13,1 % de la population)... Avec de tels chiffres, n'agitons pas les peurs stupides du « grand remplacement »... mais considérons que ces gens venus parfois de loin, dans des conditions aventureuses sinon dangereuses, sont des travailleurs/ses qui embauché-

religieuses ou politiques... et sont dignes de vouloir vivre une vie meilleure pour eux et leur famille, d'où la nécessité, quand c'est nécessaire pour les aider, de ne pas être avare de solidarité...

Quant aux exigences d'intégration dans la société française, que fait l'administration pour leur apprendre le français ? Quasiment, RIEN ! Ce sont des associations bénévoles qui leur viennent en aide pour l'apprentissage de la langue et les encadrent dans les démarches administratives en préfecture ou lors de soins nécessaires à l'hôpital... Et certains ont l'outrecuidance de demander la suppression de l'aide médicale d'Etat (AME), s'il sont en transit espérant partir au Royaume Uni...

Ces immigrés et étrangers récemment arrivés sont utiles à l'économie française et cotisent à la sécurité sociale comme ils participent à la richesse du pays...

Les racistes se trompent de colère et avancent des causes qui nient les réalités sociales et politiques d'un monde touché par de multiples crises... Leur but : diviser les hommes selon leur différence de statut, chercher des différences factuelles -mais dépassables- pour imposer leur autorité au service des puissants qui gouvernent et gardent ainsi tout contrôle policier et judiciaire sur la société...

C'est pourquoi il faut résister. SARTRE disait « la résistance, est un refus de céder au découragement », dans « Les mains sales ». Les dangers du nationalisme et du populisme fondés sur l'exclusion (« le vrai peuple, les Français de souche, les Français de papier » comme le répètent les souffleurs de haine...), nourrissent la montée de la xénophobie et du racisme banal, véhiculent les idées nauséabondes de l'extrême-droite.

Stéphane HESSEL, l'indigné, écrivait en 2000: « la pire des attitudes, c'est l'indifférence : dire je n'y peux rien, je me débrouille. En vous comportant ainsi, vous perdez l'une des composantes essentielles qui fait l'humain, une des composantes indispensables : la faculté d'indignation et l'engagement qui en est la conséquence ».

C'est pourquoi aujourd'hui, face à la bataille culturelle de Bolloré qui affirme : « je me sers de mes médias pour un combat civilisationnel », il serait criminel de rester neutre. Quand le vocabulaire – invasion, remigration, priorité nationale – et les idées d'extrême-droite infectent les actualités, les journalistes, le quatrième pouvoir, nous devons, plus que jamais, défendre vigoureusement les valeurs de la République. Le discours pseudo-historique de Zemmour est trompeur et son extrémisme outrancier a trop longtemps été diffusé comme une vérité évidente !

C'est pourquoi il faut convaincre. Il y a nécessité de soutenir la diversité des médias, de défendre le service public d'information contre le poison distillé par l'extrême-droite. Toutefois, il ne s'agit pas de diaboliser les personnes qui défendent les idées du RN et de les assimiler à un bloc de « racistes » ou de « fachos », mais de combattre leurs explications simplistes et leur montrer qu'ils se trompent de colère...

C'est pourquoi il faut agir collectivement, à l'heure où associations et syndicats sont directement visés par l'extrême-droite : calomnies sur des personnes, appels au meurtre, voire attaques physiques sur des responsables.

Le récit national vibre avec des symboles positifs et rassembleurs, comme en a témoigné la cérémonie d'ouverture des JO et paralympiques de 2024. Cette fête joyeuse et inclusive, critiquée par les figures de l'extrême-droite, qui veulent utiliser la peur pour accéder au pouvoir, et s'y maintenir, doit rester, dans la joie partagée, un signe de confiance collective en l'avenir...

Les grands bouleversements sociaux (droits civiques, égalité des sexes entre autres...) sont toujours nés dans la tête des rêveurs utopistes, relayés par la combativité du plus grand nombre, avant de s'inscrire définitivement dans la société.

La lutte contre le racisme ne se divise pas, ce fléau doit être combattu de façon globale partout et tout le temps...

Françoise Martin (Snes-FSU)

